21 Janvier 1783

Me Brouet Procureur en la Cour

Declare a Me Cornu aussi Procureur en la Cour en son nom

le d. s. Exprest. est chargé de la deffense et occupera pour les administrateurs du College Royal de Paris sur l'assignation a eux donné a la Requete aux fins des Commitimus et exploit des 7bre et 15 Janvier present mois pardevant M.M. des Requetes du Palais et ce sans aucune approbation prejudiciable et sous toute reserve dont acte &.

Le vingtt un janvier m 7bre quatre vingt trois

S. a Me Cornu

Nomeau

12 Cornu

Brouet

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

[illegible] DE [illegible] N

CENT. M
P·P· I SOLDI